



## Pompiers en mal d'effectifs de jour

**SERVICE DU FEU.** Effectifs et formation. Voilà les deux thématiques qui ont occupé les esprits vendredi soir, lors du rapport annuel du Corps des sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) Glâne-Centre et du Centre de renfort de Romont, à la salle communale de Billens.

«Nous sommes face à une vraie urgence.» C'est en ces termes que le commandant Philippe Mauron a souligné l'importance de trouver suffisamment d'effectifs en journée. «Un groupe de travail mis en place à l'ECAB cherche une solution», a-t-il expliqué. Philippe Mauron a montré sa reconnaissance envers les patrons qui laissent leurs employés sapeurs-pompiers intervenir en journée.

### Cent interventions en 2016

Toujours dans le but d'augmenter les effectifs de jour, le préfet de la Glâne, Willy Schorderet s'est interrogé sur l'intégration des employés communaux au corps de pompiers. Il a aussi émis l'idée d'une professionnalisation de l'activité, conduite jusqu'à présent par des miliciens.

«Le CSPI Glâne-Centre est intervenu cent fois en 2016», a annoncé Philippe Mauron, à l'heure du bilan. Si les alarmes automatiques et les fuites d'hydrocarbures ont constitué plus de la moitié des interventions, les sapeurs-pompiers ont fait face à 23 incendies. Dans un registre plus cocasse, ils ont pu sauver un taureau de mille kilos d'une fosse à purin. «Il était délicat d'approcher la bête pour l'attacher aux élingues. Puis il a fallu sortir l'animal de la fosse par un trou plus petit que lui», s'est souvenu Philippe Mauron.

Si la centaine d'interventions a été fructueuse, c'est grâce à une constante adaptation et formation, selon Sabrina Mauron, présidente de la commission d'instruction de la Glâne. Elle a présenté le nouveau centre de formation de Châtillon qui accueillera la totalité des 47 cours cantonaux, en 2017. Constitué de plusieurs bâtiments, il sera inauguré le 2 juin prochain. «En 2018, les corps intercommunaux pourront aussi venir se former à Châtillon», a ajouté Sabrina Mauron. CP

## Actes de violence à Romont

**JUSTICE.** Un Glânois a été reconnu coupable de voies de fait réitérées et lésions corporelles simples pour avoir violenté sa belle-fille à son domicile, situé à Romont. La première infraction s'est déroulée durant l'année 2014. A la suite d'une dispute dans la cuisine, l'adolescente a menacé le prévenu avec un couteau. Il a alors saisi la main de la jeune fille, qui en a profité pour le frapper au niveau de la tempe gauche. Le Romontois l'a alors saisie à la gorge, plaquée contre le mur, saisie par les cheveux et bloquée au sol avec son genou, en attendant que sa mère remonte de la cave.

En avril 2016, à la suite d'une nouvelle dispute au domicile familial, l'adolescente âgée de 16 ans a donné un coup de poing au prévenu au niveau de la joue droite. Le Glânois d'origine portugaise a répliqué en assenant plusieurs coups au visage de la jeune fille, qui a été, le jour même, faire constater médicalement ses blessures. Une plainte pénale a été déposée trois mois plus tard. Le prévenu a été condamné à un travail d'intérêt général de 120 heures, avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'à une amende de 100 francs. VAC

### En bref

#### SIVIRIEZ

##### Fermeture de l'agence postale: le PS réagit

L'annonce de la fermeture de l'agence postale, à Siviriez (La Gruyère de samedi), a stupéfié la section glânoise du Parti socialiste (PS). «Cette décision des propriétaires de la laiterie de Siviriez démontre une fois de plus que l'agence postale n'est pas véritablement une alternative au bureau de poste», relève le PS dans un communiqué. «Il est inacceptable que le Géant jaune se décharge ainsi sur des centaines de détaillants à travers le pays alors qu'il fait chaque année un bénéfice qui frise le milliard de francs.» Selon les représentants glânois du parti, les responsabilités qu'impliquait l'hébergement d'une agence n'ont pas été suffisamment précisées. «Si La Poste n'avait pas trouvé de commerce prêt à accepter le contrat, le PS se plaît à penser qu'elle aurait été obligée de maintenir son office.»

#### PUBLICITÉ



Eric Collomb  
Président TCS  
Fribourg

« La Suisse a besoin d'infrastructures de transport performantes. Avec FORTA, leur financement sera garanti de manière sûre et durable. »



**FORTA OUI**  
le 12 février

# Incendies à répétition dans le sud du canton

La série noire se poursuit: ce week-end en Gruyère, deux nouveaux sinistres se sont produits au Pâquier et à Sâles. En Glâne, une habitation du Châtelard a été la proie des flammes ainsi qu'un garage à Montet.



Le feu qui a pris dans une grange au Pâquier n'est pour l'instant pas expliqué. POLICE CANTONALE FRIBOURGEOISE

**FAITS DIVERS.** La vague d'incendies qui frappe la région depuis une semaine se poursuit. Dimanche matin, peu après minuit, le feu s'est à nouveau déclaré au Pâquier, du côté de Montbarry. Une grange qui abritait des véhicules anciens a été la proie des flammes. Aucun blessé n'est à déplorer. Les causes du sinistre sont mystérieuses.

L'intervention du CSPI Grevère et du Centre de renfort de Bulle, qui s'est terminée au petit matin, a permis de sauver la grange. Pour rappel, un autre incendie s'était déclaré mercredi dernier dans une grange située au centre du village. Les dégâts causés par le feu et l'eau sont importants.

### Le feu dans une chambre

Dimanche, vers 8 h, c'est au tour d'une chambre à coucher d'avoir été la proie des flammes, à la route de la Rosaire, à Sâles. L'occupante de la bâtisse sinistrée a pu quitter les lieux indemne. Elle sera relogée par la commune.

La cause de cet incendie reste à déterminer, a indiqué la police cantonale dans un communiqué.

Par sécurité, les huit habitants de l'immeuble d'à côté ont été évacués et rassemblés au Foyer Saint-Joseph. Ils ont finalement pu regagner leur domicile en fin de matinée.

Grâce à l'intervention du CSPI de la Sionge et du Centre de renfort de Bulle, le feu s'est

limité à un seul bâtiment, poursuit la police. Pour les besoins de l'intervention, la circulation a été déviée durant trois heures. D'importants dégâts dus à l'eau et à la fumée ont été constatés.

### Constructions sauvées

En Glâne, c'est un garage à Montet et une habitation au Châtelard qui ont été la proie des flammes entre vendredi soir et samedi matin. Aucun blessé n'est à déplorer. Les deux constructions en question ont pu être sauvées par les sapeurs-pompiers.

Le premier des deux incendies s'est déclaré vendredi, vers 20 h 20, dans un garage. Une voiture, une moto et du matériel d'entretien ont été cal-

cinés. La cause de ce sinistre reste à découvrir. Près d'une trentaine de sapeurs-pompiers sont intervenus.

Samedi, vers 7 h 40, c'était au tour d'une ferme du Châtelard d'être en feu. En raison d'un problème technique, l'incendie s'est déclaré dans la chambre d'un appartement, a indiqué la police cantonale. Les deux occupants ont pu évacuer les lieux à temps et ont été relogés chez des voisins. L'intervention rapide des seize pompiers du village, appuyés par le Centre de renfort de Romont, a permis de sauver cette maison en bois, même si elle a subi d'importants dégâts d'eau. Seule la chambre a été détruite. GRU

### A l'agenda

**BULLE**  
Notre-Dame-de-Compassion: adoration du saint sacrement. Me 19 h 30.

Espace Gruyère: soirée musicale «Stubeta» avec Daniel Thürler et ses amis. Me 19 h 30- 23 h.

## Voter à 16 ans, l'Etat est favorable

**CONSTITUTION.** Le Conseil d'Etat soutient l'introduction d'un droit de vote et d'éligibilité communal dès 16 ans. En recommandant au Grand Conseil de l'accepter, il va dans le sens de la motion du député Simon Bischof (ps, Ursy). «En raison des bons moyens à leur disposition pour s'informer et de la qualité de leur formation, les jeunes de 16 ans sont capables de discernement et politiquement matures», assure le Gouvernement dans sa réponse. Outre l'opportunité de voir s'accroître leur intérêt pour la politique, il voit aussi la possibilité de rééquilibrer le corps électoral. En 2015, 30% de la population du canton avait moins de 25 ans. Une tendance qui va s'accroître, tout comme l'accroissement du nombre des 65 ans et plus. «Les personnes âgées – proportionnellement plus enclines à se rendre aux urnes – ont tendance à voter en faveur de mesures sociales et sanitaires favorables au besoin d'une population vieillissante. Cette mesure paraît donc appropriée pour assurer le contrat de solidarité intergénérationnel et pour garantir que les jeunes peuvent continuer à bénéficier des prestations sociales et de formation de la part de l'Etat.» Avec cette mesure le nombre d'électeurs augmenterait de quelque 5900 et les coûts consécutifs sont estimés à quelques milliers de francs par scrutin. Le Grand Conseil avait déjà refusé, en 2008, d'abaisser l'âge du droit de vote. SM



**EMPREINTE**

Secteur de la Fondation Le Tremplin

PROMOTION DE LA SANTÉ SEXUELLE  
FRIBOURG

Tél: 026 424 24 84

www.sida-fr.ch

#### Information sur les infections sexuellement transmissibles

• VIH-SIDA  
• Orientation sexuelle

• Accompagnement, écoute  
• Prévention par les pairs